

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

AMENDEMENT

N ° AS53

présenté par

M. Viry, Mme Levy, M. Perrut, Mme Corneloup, Mme Brenier et Mme Valentin

ARTICLE 23

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.